DELUBAC Asset Management

# Document d'Informations Clés

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

# DELUBAC MF TRENDS

**(ISIN : FR0013278694)**

**OPCVM soumis au droit français géré par DELUBAC ASSET MANAGEMENT**

**Nom de l'initiateur :** DELUBAC ASSET MANAGEMENT
**Site internet :** www.delubac-am.fr
**Devise du produit :** EUR
**Contact :** Appelez le 01 44 95 37 87 pour de plus amples informations
**Autorité compétente :** l'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de DELUBAC ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. DELUBAC ASSET MANAGEMENT est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
**Date de production du document d'informations clés :** 21/12/2023

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** DELUBAC MF TRENDS (ici, « l'OPCVM » ou « le FCP » ou « l'OPC ») est un Fonds Commun de Placement de droit français.

**Durée :** L'OPC a été créé le 16/10/2017 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.
Delubac Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs :** Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, l'objectif de gestion de l'OPCVM est de rechercher sur un horizon de placement de 5 ans minimum, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle mesurée par l'indice composite : 50 % du MSCI AC World en Euro dividendes réinvestis et de 50% de l'indice Markit Iboxx Euro Overall coupons réinvestis.

La gestion du fonds est active. Le Fonds Delubac MF TRENDS repose sur une stratégie de constitution d'un portefeuille flexible via l'acquisition de parts ou actions d'OPC de droit français et/ou de droits européens (trackers inclus) sélectionnés de façon totalement discrétionnaire par le gérant, dont les bornes d'exposition sont encadrées comme suit :

| | *Exposition minimum* | *Exposition maximum* |
|---|---|---|
| *Placement obligataires* | 0% | 100% |
| *Placement monétaires* | 0% | 100% |
| *Placement actions* | 0% | 100% |
| *Matières premières* | 0% | 10% |

L'allocation du fonds sera guidée par la recherche d'investissement sur des actifs représentatifs des grandes tendances mondiales de croissance à long terme. Le choix des supports d'investissement correspondants est déterminé par l'équipe de gestion.

A titre indicatif, l'allocation cible présentera sur la période de placement recommandée, une répartition proche de celle de l'indice composite, à savoir une répartition de 50% sur les marchés actions des pays développés et émergents et 50% sur les marchés de taux (dettes publiques et privées).
Il est rappelé que cette allocation cible est un objectif qui peut ne pas être atteint en raison de conjonctures particulières, laissées à la libre appréciation de l'équipe de gestion.

L'univers d'exposition s'étend sur toutes les zones géographiques (pays émergents inclus). Les OPC sélectionnés peuvent être libellés en devises de pays de toutes zones géographiques. Ils respectent les critères d'éligibilité fixés par le règlement général de l'AMF et pourront le cas échéant, être gérés par la société de gestion ou une société liée. Ils seront utilisés pour réaliser l'objectif de gestion et/ou gérer la trésorerie.

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, dans le but de couvrir totalement ou partiellement les risques de marché actions et/ou de taux via des futures uniquement.

**Investisseurs de détail visés :** Le FCP est ouvert à tout souscripteur. Ce Produit est conçu pour des investisseurs de détail qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est également destiné à servir de support de contrats d'assurance vie en unités de compte de compagnies d'assurance. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 5 ans. Le Produit n'est pas commercialisé auprès des investisseurs américains entrant dans la définition de restricted person telle que résumée dans le prospectus du Produit.

**Dépositaire :** CACEIS Bank
Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.delubac-am.fr ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : DELUBAC ASSET MANAGEMENT - Service Clients – 10 Rue Roquépine - 75008 Paris.

**Autres informations :**
Indicateur de référence **:** Indice composite composé à 50% de l'indice MSCI AC World Index en euro et 50% de l'indice Markit Iboxx Euro Overall dividendes réinvestis.
Affectation des revenus : Capitalisation et/ou distribution et/ou report de ses revenus et plus-values réalisées.
Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats **:** Les souscriptions et rachats sont centralisés par CACEIS BANK (par délégation de la société de gestion) chaque jour à 12h00 (ou le jour ouvré précédent si ce jour n'est pas ouvré à la Bourse de Paris) et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour.
Fréquence de valorisation **:** Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (au sens du Code travail français), ni les jours de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier officiel : EURONEXT).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

| 1 | 2 | **3** | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 ans.

⚠ **Avertissement : le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au prospectus.
- **Garantie :** Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

**Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :**
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans* |
|---|---|---|---|
| **Minimum** | Il n'existe aucun rendement minimal garanti .Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. | | |
| **Tensions** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**<br>Rendement moyen | **6 310€**<br>-36,90% | **5 780€**<br>-10,40% |
| **Défavorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**<br>Rendement moyen | **7 700€**<br>-23,00% | **8 030€**<br>-4,30% |
| **Intermédiaire** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**<br>Rendement moyen | **10 120€**<br>1,20% | **11 370€**<br>2,60% |
| **Favorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**<br>Rendement moyen | **12 030€**<br>20,30% | **13 010€**<br>5,40% |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020, intermédiaire entre octobre 2016 et octobre 2021 et favorable entre juin 2013 et juillet 2018.

## Que se passe-t-il si DELUBAC ASSET MANAGEMENT n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.
**Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :**
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans* |
|---|---|---|
| Coûts totaux | 461€ | 1 507€ |
| Incidence des coûts** | 4,60% | 2,70% chaque année |

* Période de détention recommandée
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,20% avant déduction des coûts et de 2,60% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

**Composition des coûts :**

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---|
| Coûts d'entrée | 2,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. | 200€ |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | 0€ |

| Coûts récurrents prélevés chaque année | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---|
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 2,40% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 239€ |
| Coûts de transaction | 0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 10€ |

| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---|
| Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement | 15% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle de l'indicateur composite ; et lorsque la performance du fonds est positive<br>Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. | 12€ |

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société DELUBAC ASSET MANAGEMENT (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société DELUBAC ASSET MANAGEMENT : veuillez contacter la société DELUBAC ASSET MANAGEMENT, par courriel (Conformité@delubac-am.fr) ou par courrier, de préférence avec A/R (DELUBAC ASSET MANAGEMENT – à l'attention de la direction risques et conformité – DELUBAC ASSET MANAGEMENT - Service Clients - 10 Rue Roquépine - 75008 Paris). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société www.delubac-am.fr.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

## Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : http://www.delubac-am.fr
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.
Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : http://www.delubac-am.fr
Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de DELUBAC ASSET MANAGEMENT et ne soit pas satisfait de la réponse de DELUBAC ASSET MANAGEMENT (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org
Classification SFDR : Article 8.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.